

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:157405-2012:TEXT:FR:HTML>

**B-Bruxelles: Maintenance et réparation de matériel informatique
2012/S 95-157405**

Avis de marché

Services

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Smals
avenue Fonsny 20
À l'attention de: Christophe Stoquart
1060 Bruxelles
BELGIQUE
Téléphone: +32 27875898
E-mail: Smals-BB-001-012-2012@smals.be
Fax: +32 25111242

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autre: Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace

I.3) Activité principale

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:

Maintenance Serveurs.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Services

Catégorie de services n° 7: Services informatiques et services connexes

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Agglomération bruxelloise.

Code NUTS BE100

- II.1.3) **Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre
- II.1.4) **Information sur l'accord-cadre**
Accord-cadre avec un seul opérateur
Durée de l'accord-cadre
Durée en années: 3
Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre
Valeur estimée hors TVA: 250 000,00 EUR
- II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions**
Le présent marché vise les services de maintenance et support pour une grande partie des serveurs de Smals.
- II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**
50312000
- II.1.7) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
- II.1.8) **Lots**
Division en lots: non
- II.1.9) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2) **Quantité ou étendue du marché**
- II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**
Valeur estimée hors TVA: 250 000,00 EUR
- II.2.2) **Information sur les options**
- II.2.3) **Reconduction**
- II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution des travaux**

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

- III.1) **Conditions relatives au contrat**
- III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**
Voir cahier spécial des charges.
- III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**
Voir cahier spécial des charges.
- III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**
- III.1.4) **Autres conditions particulières**
L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: oui
description de ces conditions: Voir cahier spécial des charges.
- III.2) **Conditions de participation**
- III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur:
— qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes:

- qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales,
- qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales,
- qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle,
- qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 69bis de l'AR du 8.1.1996,
- qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

III.2.2) **Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Le soumissionnaire transmettra une déclaration concernant le chiffre d'affaires total de la société et son chiffre d'affaires pour les services demandés et ce, pour les 3 dernières années. Smals attire l'attention des soumissionnaires sur le fait que les 2 types de chiffre d'affaires demandés doivent être communiqués et clairement séparés.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver à l'autorité adjudicatrice que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

III.2.3) **Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le soumissionnaire.

— indiquera la liste des principales missions similaires aux missions demandées effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant:

- le nom de l'entreprise concernée,
- son statut public ou privé,
- les coordonnées d'une personne de contact chez le destinataire,
- la date,
- le montant,
- une description de la mission et le détail des services offerts,

— transmettra une déclaration mentionnant le nombre moyen annuel de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge du support et de la maintenance des serveurs pour la Belgique, et cela pendant les 3 dernières années,

— transmettra la description de l'équipement technique, des mesures employées pour l'exécution du marché ainsi qu'une description des mesures prises pour s'assurer de la qualité.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver à l'autorité adjudicatrice que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s):

Le nombre moyen de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge du support et de la maintenance des serveurs pour la Belgique doit être supérieur ou égal à 4 personnes au moment de la remise de l'offre.

III.2.4) **Informations sur les marchés réservés**

III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) **Information relative à la profession**

III.3.2) **Membres du personnel responsables de l'exécution du service**

Section IV: Procédure

IV.1) **Type de procédure**

IV.1.1) **Type de procédure**

Ouverte

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

IV.2) **Critères d'attribution**

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif

IV.2.2) **Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée: non

IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**

Smals-BB-001-012/2012-EU-F02_0

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents: 6.7.2012 - 14:00

Documents payants: oui

Prix: 25,00 EUR

Modalités de paiement: Le cahier spécial des charges peut être consulté à l'adresse ci-dessous ou obtenu:

— contre la somme de 25 €, payée en espèces.

Le compte exact sera glissé dans une enveloppe portant la mention:

"Cahier spécial des charges Smals-BB-001.012/2012 - EU ".

L'enveloppe sera remise à la réception de Smals,

Avenue Fonsny 20, à 1060 Bruxelles.

Entre 9:00 et 16:00, sauf les week-end et jours fériés.

En échange d'un exemplaire du cahier spécial des charges.

Les date et heure limites d'obtention du cahier spécial des charges à la réception de Smals sont celles de l'ouverture des offres.

— contre la somme de 33,73 EUR (frais de port de 8,73 EUR pour la Belgique compris) ou 49,60 EUR (frais de port de 24,60 EUR pour les autres pays de l'Union européenne compris), somme versée sur le compte:

BNP Paribas Fortis: 001-1614919-42.

BIC: GEBABEBB.

IBAN: BE77 0011 6149 1942.

Smals ASBL.

Avenue Fonsny 20, 1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Avec la mention "Réf. Smals-BB-001.012/2012 - EU ".

Le virement sera complété d'une demande écrite adressée.

À l'attention de monsieur C. Stoquart.

Smals.

Avenue Fonsny 20, 1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Le cahier spécial des charges sera transmis par envoi recommandé suite à la réception du montant dû (25 EUR + 8,73 EUR ou 25 EUR + 24,60 EUR) sur le compte BNP Paribas Fortis de Smals et ce, pour autant que la lettre de demande nous soit également parvenue au plus tard 5 jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres.

Smals ne peut en aucun cas être tenue responsable de retards encourus suite à des grèves ou autres cas de force majeure.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

6.7.2012 - 14:00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français. néerlandais.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

Date: 6.7.2012 - 14:00

Lieu:

Avenue Fonsny 20 à 1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres: oui

Informations supplémentaires sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture: Seuls les soumissionnaires ayant remis une offre ou leurs délégués seront admis à la séance d'ouverture des Offres.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

VI.2) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

VI.3) Informations complémentaires

Les questions éventuelles des candidats seront posées par écrit et envoyées à Smals à l'attention de monsieur C. Stoquart.

Les questions seront reçues par Smals au plus tard le 12.6.2012. Si les questions sont envoyées par mail, seule l'adresse Smals-BB-001-012-2012@Smals.be peut être utilisée.

Les réponses aux questions reçues seront envoyées le 21.6.2012 par mail et courrier à tous les candidats ayant fait la demande du cahier spécial des charges.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

14.5.2012